

À LA UNE



Le nouveau CGF Mag' est disponible : retour sur
une année d'engagement au service des

La nouvelle édition du **CGF Mag'** est désormais disponible. Au fil de ses pages, retrouvez les grands dossiers qui ont marqué l'année écoulée, les actions de représentation menées par la CGF, ainsi que les principaux enjeux qui mobilisent le commerce de gros.

À travers cette nouvelle édition, la CGF revient sur une année particulièrement riche, marquée par l'intensification des réformes, les défis de compétitivité, les transitions environnementales et numériques, ainsi que les enjeux de souveraineté économique et alimentaire.

Le magazine propose notamment un retour sur l'Assemblée générale 2026 de la CGF et le lancement de **CGF Alimentaire**, nouveau pôle dédié aux grossistes alimentaires. Il donne également la parole à plusieurs personnalités ayant participé à cet événement, parmi lesquelles **Serge Papin**, ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, dont l'intervention revient sur le rôle stratégique des grossistes dans l'économie française, ainsi que **Clarisse Crémer**, venue partager son regard sur la résilience et la capacité d'adaptation des entreprises.

Cette édition revient également sur les principaux combats portés par la Confédération : décarbonation, intelligence artificielle, économie circulaire, retards de paiement, filières REP, facturation électronique, simplification des normes ou encore attractivité des métiers. Autant de sujets sur lesquels la CGF poursuit son action afin de défendre un environnement favorable au développement des **160 000 entreprises du commerce de gros**.

Enfin, le **CGF Mag'** met en lumière la vie des fédérations adhérentes, les rencontres institutionnelles, les visites d'entreprises et les nombreuses initiatives qui illustrent, chaque jour, le rôle essentiel des grossistes au cœur des chaînes d'approvisionnement et des territoires.

[Lien vers le CGF Mag'](#)

[Pour feuilleter le magazine](#)

INSTITUTIONNEL



REP : la CGF plaide pour une simplification des filières

Ce mercredi 8 juillet, la CGF a rencontré la Présidente du groupe d'études gestion des déchets, économie circulaire et économie verte de l'Assemblée nationale, dans la perspective du projet de loi DDADUE.

La CGF a rappelé la place centrale qu'occupent les grossistes dans les filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) et plus largement dans l'économie circulaire. En l'état, les filières REP impliquent une charge administrative importante au quotidien, parfois des incertitudes juridiques pour lesquelles il est difficile d'avoir des réponses, de même qu'une charge économique avec l'augmentation des éco-contributions (parfois entre 30 à 40 % en quelques années), sans réelle possibilité de bénéficier des éco-modulations ni de répercuter les coûts dans les contrats.

Face à ce constat, la CGF a défendu plusieurs pistes d'amélioration et de simplification des filières REP pour que le système soit plus efficace :

- La création d'un tiers de contrôle indépendant ;
- La possibilité de réviser les prix des marchés publics lors de la création ou de la modification substantielle d'une filière REP ;
- L'inscription de l'efficacité économique des filières dans le Code de l'environnement ;
- La mise en place d'une instance de concertation réunissant l'ensemble des parties prenantes au sein de chaque filière.

Cet échange était l'occasion de rappeler que les grossistes sont activement impliqués dans les filières mais qu'ils ont besoin de clarté, d'accompagnement et de prise en compte de la réalité opérationnelle et économique des entreprises.



Restauration collective : CGF Alimentaire porte les priorités des grossistes auprès du député Guillaume Garot

Le 7 juillet 2026, Olivier FENO-FEYDEL, président de **CGF Alimentaire** (et de l'UNCGFL), a rencontré le député Guillaume Garot afin d'échanger sur les enjeux de la restauration collective publique, de la souveraineté alimentaire et des conditions d'exercice des grossistes alimentaires. Cette rencontre s'inscrit dans le dialogue engagé par la CGF avec les pouvoirs publics pour faire reconnaître le rôle stratégique du commerce de gros dans l'approvisionnement des territoires.

Les échanges ont notamment porté sur **l'insuffisance des moyens alloués à la restauration collective publique**. Alors que les grossistes alimentaires assurent près de **90 % de son approvisionnement**, les contraintes budgétaires auxquelles sont confrontés les établissements publics compliquent l'atteinte des objectifs fixés en matière de qualité, de transition alimentaire et de souveraineté alimentaire.

Autre sujet majeur abordé : **les retards de paiement dans les marchés publics**, particulièrement préoccupants dans le secteur hospitalier, où certaines entreprises attendent parfois plus d'un an avant d'être réglées. Ces pratiques fragilisent la trésorerie des entreprises, freinent leur capacité d'investissement et mettent en difficulté un maillon pourtant indispensable au bon fonctionnement des services publics. La CGF continue de demander des mesures fortes afin de garantir le respect effectif des délais de paiement et de faire des acheteurs publics des donneurs d'ordre exemplaires.

Cette rencontre a également été l'occasion de présenter **CGF Alimentaire**, le pôle alimentaire de la Confédération des Grossistes de France. Rassemblant **12 fédérations professionnelles**, il représente **6 000 entreprises** employant près de **150 000 salariés** dans les secteurs des fruits et légumes, de la viande, des produits avicoles, de la mer, des boissons, de l'épicerie, de la confiserie, des fleurs et des marchés de gros. Chaque jour, ces entreprises assurent le lien entre les producteurs, les transformateurs et les professionnels de terrain, contribuant ainsi à la **sécurité alimentaire**, à la **souveraineté alimentaire** et à l'approvisionnement de l'ensemble des territoires.

Le mardi 7 juillet 2026, la **CGF** a participé à l'Assemblée générale du **MEDEF**.

Cette rencontre annuelle a réuni les principales fédérations professionnelles et organisations patronales autour des grands enjeux qui façonneront l'environnement économique des entreprises dans les prochaines années.

Autour de **Patrick Martin**, président du MEDEF, les échanges ont notamment porté sur les enseignements des élections municipales de 2026, les perspectives des élections législatives de 2027, le renforcement de l'influence du MEDEF en France, en Europe et à l'international, ainsi que sur les nouveaux défis liés à la cybersécurité et à l'intelligence artificielle, avec une intervention de **Nicolas ROCHE**, secrétaire général de la Défense et de la Sécurité nationale.

Cette participation illustre l'engagement constant de la CGF au sein du MEDEF afin de porter la voix des **160 000 entreprises du commerce de gros** et de contribuer aux réflexions qui structurent les politiques économiques nationales.

Dans un contexte marqué par l'accumulation des réformes, les enjeux de compétitivité, de transition écologique, de souveraineté économique et d'attractivité des métiers, la CGF poursuit son action auprès des pouvoirs publics et de ses partenaires pour défendre un environnement favorable au développement des entreprises du commerce de gros et faire reconnaître leur rôle essentiel au service de l'économie et des territoires.



Report de la REP - Emballages professionnels : une bonne nouvelle pour la CGF et ses adhérents

Mathieu Lefèvre a annoncé la semaine dernière le report de la REP-Emballages professionnels dont la date de mise en application était initialement prévue au 1er juillet 2026. La CGF salue cette décision pour laquelle elle se mobilise depuis plusieurs mois à la demande de ses adhérents.

Cela va permettre pour les entreprises une mise en œuvre plus sereine. Il est en effet essentiel pour les entreprises de disposer de tous les éléments (barème des éco-contributions, définition stabilisée des emballages et du producteur ...) avant l'entrée en application de la nouvelle réglementation.

L'objectif ? Répondre collectivement au véritable enjeu de la REP-EP : favoriser la réutilisation et le recyclage des emballages et des déchets pour contribuer à développer l'économie circulaire et éviter de mettre en non-conformité les entreprises.

Même si la date du report n'est pas connue pour le moment, la CGF a appelé dans un courrier adressé au premier ministre avec d'autres organisations professionnelles à un report au 1er janvier 2027.



Revivez en images et en vidéo les temps forts de l'AG 2026 de la CGF !

Le 23 juin, l'Assemblée générale de la CGF a réuni près de 200 participants et a mis à l'honneur la résilience du commerce de gros dans un contexte marqué par une inflation de réformes sans précédent.

A cette occasion, retrouvez en vidéo les temps forts de la journée et l'interview de Stéphane Antiglio, Président de la CGF.

Vidéo best-of



Retrouvez la vidéo de Stéphane Antiglio, Président de la CGF

A l'occasion de l'Assemblée Générale de la CGF, son Président Stéphane Antiglio a été interviewé sur le bilan de ses deux années de mandat.

Un bilan positif, malgré des "turbulences politiques" françaises et internationales ;
Des combats qui restent à mener contre la surenchère législative ;
Les grossistes font preuve de résilience et tiennent bon grâce à leur unité !

Vidéo Stéphane
Antiglio



Revivez l'intervention de la navigatrice Clarisse Crémer

Comment avancer, décider et performer quand rien n'est garanti ?
Ou naviguer dans l'incertitude ?

Découvrez l'interview de Clarisse Crémer ; l'une des figures majeures de la course au large française.

Elle a bouclé ses deux participations au Vendée Globe (2020-2021 et 2024-2025), devenant la première – et à ce jour la seule – femme à avoir terminé deux éditions de cette course mythique en solitaire, sans escale et sans assistance.

Vidéo Clarisse
Crémer



La place des grossistes dans l'économie française : le témoignage d'Anne-Sophie Ronceret, députée des Yvelines

Retrouvez l'entretien avec la députée Anne-Sophie Ronceret ; présente à l'Assemblée Générale de la CGF pour reconnaître aux grossistes un rôle essentiel dans l'économie française.

Vidéo Anne-Sophie
Ronceret



Bienvenue à l'Union du Mareyage
Français (UMF) qui rejoint la CGF !

La **CGF** poursuit le renforcement de sa représentativité avec l'adhésion de l'**Union du Mareyage Français (UMF)**. Cette arrivée porte désormais à **31 le nombre de fédérations adhérentes**, dont **12 réunies au sein de CGF Alimentaire**, le pôle dédié aux filières alimentaires.

Organisation représentative des entreprises de mareyage, l'UMF fédère les acteurs d'un métier indispensable à la chaîne d'approvisionnement des produits de la mer. Véritable trait d'union entre la pêche et les professionnels de l'alimentation, les mareyeurs assurent le tri, la transformation, le conditionnement et la logistique des produits, contribuant ainsi à leur valorisation et à la sécurité des approvisionnements.

La filière représente **410 entreprises, 7 700 salariés** et valorise chaque année **150 000 tonnes** de produits issus de la pêche française, soit près de **70 % du chiffre d'affaires des halles à marée**.

Cette nouvelle adhésion illustre la volonté de la CGF de rassembler les métiers du commerce de gros afin de porter une voix forte auprès des pouvoirs publics et de défendre le rôle essentiel des grossistes dans les chaînes d'approvisionnement et la souveraineté alimentaire française.

[Plus d'info sur le site de l'UMF](#)



Rapport d'activité 2025-2026 : la CGF mobilisée sur tous les fronts au service des grossistes

Face à une année marquée par l'accumulation des contraintes fiscales et réglementaires, la CGF a publié son rapport d'activité 2025-2026, reflet d'une mobilisation continue au service de la compétitivité du commerce de gros.

Dans un contexte économique et international tendu, la CGF a obtenu plusieurs avancées majeures pour la profession : la simplification et le report du règlement européen sur la déforestation, abandon de l'élargissement de la TASCOT aux entrepôts logistiques, suppression de la taxe plastique, maintien de la fiscalité actuelle sur le B100 et encore récemment, l'annonce du nouveau report de la mise en place de la REP-EP ...

Le rapport revient également sur la feuille de route de la CGF pour les prochains mois : défendre un cadre réglementaire soutenable, renforcer la représentativité de la Confédération, consolider son rôle de référent économique, accroître l'attractivité du secteur et développer encore plus l'offre de service pour accompagner les adhérents.

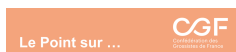
[Téléchargez le RA 2025/2026](#)



Fermeture estivale de la CGF

Les bureaux de la **CGF** fermeront le **vendredi 31 juillet** au soir et ré-ouvriront le **mercredi 19 août**.

ENVIRONNEMENT



Le Règlement
2023/1115 relatif à la mise à disposition
sur le marché de l'Union et à
l'exportation à partir de l'Union de
certains produits ou "règlement
déforestation" (RDUE)

Point sur... Règlement Déforestation mis à jour

Le 2 juillet dernier, la CGF a organisé un webinaire pour détailler la réglementation de lutte contre la déforestation (règlement 2023/1115) depuis ses modifications de fin 2025. Outre le report des dates d'application, Acte International, qui l'animait, est revenu sur les notions d' « opérateur en aval », de « micro et petites opérateurs primaires » ou encore sur la modification de la définition des micro, petites et moyennes entreprises.

Il est apparu que toutes les fonctions dans les entreprises du commerce de gros doivent communiquer pour déterminer si la réglementation leur est applicable et notamment pour connaître et fiabiliser les codes douaniers de leurs produits. Mais attention, un projet de modification de la liste des produits concernés a été présenté par la Commission européenne.

[Lien vers le Point
sur... \(adhérents\)](#)

[Lien vers le bilan du
webinaire \(adhérents\)](#)

TRANSPORT ET LOGISTIQUE



IA et supply chain : la CGF publie un guide pratique pour le commerce de gros

Sous l'égide de la Commission Transport & Logistique, la CGF a organisé au 1er semestre 2026 deux ateliers consacrés à l'apport de l'IA dans les fonctions supply chain des entreprises du commerce de gros. Ces travaux, animés par AI Cargo Foundation, ont donné naissance à un guide pratique destiné aux dirigeants et responsables opérationnels.

Aligné avec le guide de référence de France Logistique et dans le cadre du plan gouvernemental « Osez l'IA », ce document identifie les principaux cas d'usage de l'IA pour :

- accélérer les traitements,
- optimiser les ressources
- accompagner la transformation logistique des entreprises.

Il présente aussi les avantages et limites des solutions disponibles, les bonnes questions à se poser avant de se lancer, ainsi qu'un ensemble de bonnes pratiques et de ressources utiles. Retrouvez dans ce guide les 12 étapes clés avant de démarrer un projet IA.

Guide IA



Gt « Transport » de la médiation des entreprises

La CGF a participé le 06 juillet à une nouvelle réunion du groupe de travail qui s'est constitué au sein de la médiation des entreprises sur les bonnes pratiques contractuelles dans le transport de marchandises, en lien avec le conflit au Moyen-Orient.

Elle y représente les entreprises du commerce de gros dans leur fonction de chargeur. Dans le cadre des travaux de médiation qui vont être lancés sur les bonnes pratiques dans l'application du dispositif « d'indexation carburant » la CGF défendra une position visant à préserver un espace de liberté contractuelle sur ses éléments constitutifs.

C'est au nom de cette logique qu'elle s'est très récemment opposée dans le cadre de l'examen du projet de loi cadre sur les transports à une proposition visant à modifier le dispositif actuel pour l'amputer d'une part de liberté qu'il accorde aux donneurs d'ordres et aux transporteurs.



Séminaire InTerLUD de l'équipe de LLC – intervention de la CGF

L'équipe de LLC s'est réunie en séminaire du 08 au 10 juillet et avait convié la CGF à la rejoindre pour partager sa vision sur quelques grands sujets :

- la place de la logistique urbaine pour les entreprises du commerce de gros ;
- la doctrine de la CGF sur la façon d'appréhender la logistique urbaine ;
- les enjeux de décarbonation et de l'électrification des véhicules pour le commerce de gros ;

- le rôle du CTLUD des acteurs économiques ;
- la place qu'y tient la CGF, les apports du programme InTerLUD.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES



Facturation électronique : la CGF accompagne ses adhérents

Dans le cadre de la réforme de la facturation électronique, qui interviendra au 1er septembre 2026, la CGF a élaboré, en collaboration avec le ministère de l'Économie et des Finances, un guide pratique pour accompagner les entreprises dans leur préparation à l'échéance du 1er septembre 2026.

Fruit de plusieurs mois de travail, ce guide en 12 étapes permet de mieux comprendre les enjeux et les modalités de mise en œuvre de la réforme, en abordant notamment son champ d'application, les notions de facturation électronique, d'e-invoicing et d'e-reporting, ainsi que le rôle des plateformes agréées et des logiciels de facturation.

Conçu comme un outil opérationnel, il détaille également les actions à engager dès à présent pour anticiper cette évolution majeure et sécuriser les processus de facturation et de paiement.

[Téléchargez le guide](#)

SOCIAL



Retour sur la présentation du régime de prévoyance non cadre et des actions de prévention dans la branche du commerce de gros

Le jeudi 9 juillet, la CGF a organisé, en partenariat avec AG2R La Mondiale, une E-Rencontre consacrée au régime de prévoyance non-cadres de la branche du commerce de gros.

Ce temps d'échange a notamment permis de présenter le régime, les garanties, le fonds de solidarité ainsi que les actions de prévention existantes.

Le support de présentation est consultable pour les adhérents.

[Les webinaires du social](#)



Transport & logistique : découvrez CRAFT, un nouvel outil pour recruter et valoriser les compétences

Dans le cadre de ses actions en faveur de l'emploi et de l'attractivité des métiers du transport et de la logistique, la CGF relaie le prochain webinar organisé par l'AFT Transport & Logistique consacré à **CRAFT**, un outil innovant d'aide au recrutement et à la gestion des compétences comportementales.

Organisé le jeudi 27 août 2026 de 8h30 à 9h30, ce rendez-vous permettra de découvrir les fonctionnalités de cette solution numérique, conçue pour compléter l'évaluation des compétences techniques par une analyse des aptitudes comportementales. CRAFT aide ainsi les entreprises à mieux cibler leurs recrutements, à accompagner les mobilités professionnelles et à renforcer l'attractivité de leurs métiers.

Au programme de cette e-rencontre : présentation de l'outil, retours méthodologiques, échanges avec les équipes de l'AFT et réponses aux questions des participants. Les interventions seront assurées par **Frédéric Barennès**, responsable du pôle Logistique & Supply Chain, et **Thomas Huguen**, directeur du Département des opérations et du développement de l'AFT.

Ce webinar constitue une opportunité pour les entreprises du commerce de gros souhaitant faire évoluer leurs pratiques RH et disposer d'un nouvel outil pour identifier les talents, faciliter les recrutements et accompagner les parcours professionnels dans un secteur en pleine transformation.

Inscriptions

SAVE THE DATE



Rendez-vous les 26 et 27 août pour la REF 2026 du MEDEF !

Les 26 et 27 août 2026, la REF du MEDEF revient dans les allées de Roland-Garros pour deux journées riches en échanges, rencontres et réflexions.

Pour cette 8ème édition, qui aura pour thème « Le Courage », #LaREF26 portera une ambition renforcée : rassembler plus largement encore celles et ceux qui font vivre l'économie française, dans un format toujours plus riche, plus fluide et plus ouvert.

Pendant deux jours, la REF réunira entrepreneurs, dirigeants, responsables publics, représentants des territoires, fédérations professionnelles, partenaires, journalistes et acteurs de la société civile autour des grands débats économiques, sociaux et démocratiques qui structureront la rentrée.

Infos et inscriptions



Séminaire social de la CGF : rendez-vous le 6 octobre !

La CGF organisera son séminaire social annuel le 6 octobre prochain à Paris à destination des fédérations et entreprises relevant de la CCN 3044.

Cette édition sera consacrée au thème de la prévention, de l'inclusion et de l'égalité, des enjeux majeurs pour les entreprises de la branche, dans une logique d'accompagnement et de partage de bonnes pratiques. Le programme, accompagné du lien d'inscription, sera communiqué fin juin.



Rendez-vous le 9 décembre pour la 5ème journée de la filière logistique et transport de marchandises

France Logistique, dont la CGF est membre fondateur, organisera le 9 décembre prochain la 5ème journée de la filière logistique et transport de marchandises.

Rendez-vous de référence pour croiser les regards des acteurs économiques, élus, think tanks, chercheurs, journalistes et représentants des institutions publiques sur le futur de la filière logistique et transport de marchandises, cette édition abordera notamment les thèmes de la compétitivité économique, responsabilité climatique et souveraineté logistique à quelques mois des échéances électorales de 2027.

Plus d'infos sur France Logistique



CGF
Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.